

Droit et Liberté

CONTRE LE RACISME ET L'ANTISÉMITISME, POUR LA PAIX

L'ANTISÉMITISME NE PAIE PAS

Les producteurs du film "Les Nouveaux Maîtres" (défendus par Tixier-Vignancour) qui réclamaient 35.000.000 au MRAP SONT DÉBOUTÉS ET CONDAMNÉS AUX DÉPENS

NOUS l'avons annoncé, en dernière minute, dans le précédent numéro de « Droit et Liberté » : la Première Chambre de la Cour d'Appel de Paris, par son arrêt du 23 décembre, mettant fin à l'affaire des « Nouveaux Maîtres », a reconnu légitime l'action du M.R.A.P. contre

ce film antisémite, xénophobe et antirépublicain. Les producteurs, que défendait Tixier-Vignancour, sont déboutés et condamnés aux dépens. C'est le 9 décembre que nos avocats, M^{rs} Jacques Mercier, Nicole Fried et Marcel Manville avaient prononcé leurs plaidoieries. Pour célébrer cette

UNE DOUBLE VICTOIRE

NOUS sommes réunis pour célébrer ce que le M. R. A. P. considère comme une grande victoire judiciaire.

Grâce au talent et à la science juridique de nos avocats M^{rs}

par

Léon LYON-CAEN
Président du M. R. A. P.

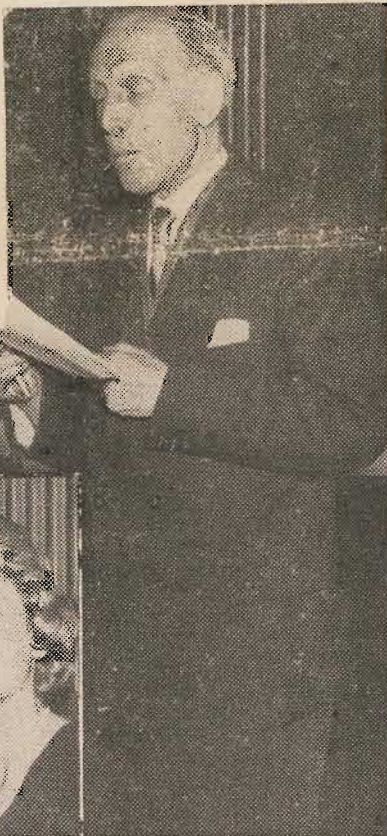
Mercier, Manville et Nicole Fried, dont je salue la présence parmi nous, la Ire Chambre de la Cour de Paris, mettant à

Ce dernier, en se comportant comme il a fait, n'était pas animé par la mauvaise foi ni l'intention de nuire. Il n'a fait que remplir la mission en vue de laquelle il a été créé, qu'obéir à ses objectifs propres, tels qu'affirmés par ses statuts, et aussi aux vœux du législateur — trop souvent méconnus — qui frappe l'excitation à la haine entre citoyens à raison de leur origine, de leur race ou de leur religion.

Nous nous réjouissons qu'en fin justice nous ait été rendue.

Mais ce n'est pas seulement un succès judiciaire, le gain d'un procès, que nous

(Suite page 4.)



grande victoire de notre Mouvement et de la cause antiraciste, une brillante réception a eu lieu le 21 janvier dans les salons de l'Hôtel Moderne

Dans une chaleureuse allocution, notre président, M. Léon Lyon-Caen, tira les enseignements de cette affaire.

C'est le texte de cette allocution que nous reproduisons ci-contre. On lira en page 4 le compte rendu de la soirée.



Le sourire de la victoire : Ch. Palant, secrétaire général du M.R.A.P. et Ch. Ovezarek, du Bureau National, avec nos avocats : M^{rs} Mercier, Manville, N. Fried. A droite: le président Lyon-Caen prononçant son allocution.

néant le malencontreux jugement du Tribunal, a jugé mal fondé le procès du film « Les Nouveaux Maîtres » que les producteurs avaient eu l'audace de diriger contre le M.R.A.P., imputant l'échec de ce film à la campagne entreprise par notre Mouvement.

Le M.R.A.P., a estimé l'arrêt, en boycottant ce film, en s'efforçant par les moyens légaux de critique et de propagande d'en empêcher la diffusion à raison de ses tendances xénophobes, racistes et antisémites, en obtenant, sans violence et sans menace, son exclusion des écrans, n'a pas commis de faute, n'a pas excédé son libre droit de critique. Et si la société productrice prétend avoir subi un préjudice du fait que le film n'a pu poursuivre sa carrière normale, elle n'établit pas que ce préjudice se rattache par un lien de causalité aux démarches et interventions du M.R.A.P.

Il y a soixante ans : "J'ACCUSE"

« C'est volontairement que je m'expose... »

Ainsi Zola terminait, il y a juste 60 ans, « J'ACCUSE », ce cri d'une conscience indignée, qui sonnait le ralliement des partisans de la justice, et allait donner à l'Affaire Dreyfus un tour nouveau.

Nous publions en page 5, à l'occasion de cet anniversaire, un texte d'Armand Lanoux.

Dimanche 2 février à 10 h. 45
Cérémonie Commémorative
AU PANTHEON

Pour commémorer la publication de « J'accuse », le M.R.A.P. appelle ses républicains à venir nombreux au Panthéon, se recueillir sur le tombeau d'Emile Zola, le dimanche 2 février à 10 h 45, en présence de la famille et de tous les amis du grand écrivain.



La dégradation du capitaine Dreyfus, d'après une estampe d'époque.

Un professeur allemand :

"Je suis fier d'avoir tué des centaines de juifs" ...

Incroyable mais vrai : la scène s'est produite en 1958 en Allemagne occidentale, à Offenbourg (Wurtemberg). Au cours d'une discussion dans un lieu public, un certain Ludwig Zind, professeur de lycée, a déclaré :

« J'estime que l'on a gazé trop peu de juifs en Allemagne. Je suis fier de pouvoir affirmer que moi et mes hommes avons, pendant la guerre, cassé à coups de pelle la nuque à des centaines de juifs ».

Ces propos contrarieront quelque peu la campagne développée actuellement à Bonn pour atténuer les crimes des nazis et freiner l'indemnisation de leurs victimes, dont le nombre aurait été « exagéré » (voir nos informations page 3)... Ils sont révélateurs, en tout cas, de l'état d'esprit qui subsiste, encouragé par la présence d'anciens nazis aux postes de commande, et jusque dans l'entourage immédiat du Chancelier Adenauer.

Fait réconfortant, toutefois : sous le titre « Empêchez que cela recommence ! » l'Association des instituteurs allemands, qui compte 100.000 adhérents, a publié dans la presse une vigoureuse protestation. Son président, M. Bernhard Plewe a réclamé le jugement de Zind.

Les pouvoirs publics ne se sont pas prononcés.

LES CAMPS

En dépit de certaines déclarations officielles, de plus en plus souvent démenties par les faits (et même par d'autres déclarations officielles), le drame algérien ne cesse, hélas ! de s'aggraver.

L'enquête retentissante publiée par *La Croix*, ainsi que des informations qui parviennent d'Algérie, projettent une nouvelle clarté sur la situation ainsi créée.

Avec une précision hallucinante, le reporter de *La Croix*, J. Duquesne, complète par d'innombrables exemples le triste tableau tracé par la Commission de Sauvegarde, et souligne que les méthodes dénoncées sont loin d'avoir disparu.

Evoquant la « bataille d'Alger », qui a débuté en janvier dernier, il écrit :

« Tout soldat, quel qu'il soit, pouvait pratiquement arrêter tout individu, européen ou musulman, et

(Suite page 2.)

que se passe-t-il ?

LA MEME MAIN

AVANT de mourir, l'an de grâce 1957 nous a laissé ce premier message de l'homme à l'Univers : le Spoutnik. Mais il nous lègue aussi nombre de témoignages d'une réalité plus terre-à-terre. Et pour nous en tenir aux seuls faits de discrimination entre les hommes, la floraison est abondante de nouvelles qui loin d'annoncer la victoire des hommes sur l'espace ne sont pas non plus des victoires sur le temps.

Et quand ces discriminations sont à base non pas raciale mais religieuse, elles ne nous laissent pas pour autant indifférents.

C'est d'Italie que nous parviennent les tribulations du signor Bellanti qui, pour s'être marié civilement, se fait traiter d'abord de « concubin » par le curé de la paroisse. L'évêque aggrave l'anathème d'une lettre pastorale, et néanmoins vengeresse lue — toujours en chaire — dans tout le diocèse. Et l'Osservatore romano fait chorus. Bellanti, dont le commerce a été boycotté, se trouve présentement à l'hôpital à la suite d'une « agression par inconnus ».

Le temps de souffler et nous apprenons que l'enfant Steinberg (5 ans) est mort en Israël sans sépulture, pour être né d'un père juif et d'une mère chrétienne. Ainsi nous est révélé qu'en Italie comme en Israël, l'état-civil est moins civil que religieux ; et confirmé que, par-delà les principes de non-discrimination religieuse, politique, raciale, inscrits dans la plupart des Constitutions nationales, et maintes fois proclamés, la discrimination est parfois un état de fait officiellement entretenu.

Et tandis que les affaires Bellanti et Steinberg agitent les passions, secouent les parlements des pays intéressés et remuent l'opinion publique nous tombons sur un anodin entrefilet, qui veut être une mise au point, de M. David Azoulay, secrétaire général de la communauté israélite de Casablanca. Il proteste contre le chiffre de 300 jeunes filles juives du Maroc, mariées à des musulmans, chiffre abusif, déclare-t-il, lancé par une source « qui semble avoir voulu créer un climat d'inquiétude au sein du monde juif ». ... Sujets d'inquiétude, des mariages délibérément voulus entre jeunes de confessions ou de races différentes ? C'est beaucoup dire, cher Monsieur... Que dire alors de ce maître à penser d'un certain catholicisme : Daniel Rops qui, dans une préface plutôt inopportune au « Journal d'Anne Frank » prétend annexer la petite juive d'Amsterdam de façon quelque peu cavalière ?

En vous faisant grâce de quelques autres cas de sectarisme, qui, eux non plus, n'ont rien à voir avec la libre confrontation des idées, toujours souhaitable, permettez à l'oncle Tom, un commentaire d'inspiration personnelle.

Un mien cousin auvergnat, d'une vieille famille paysanne et chrétienne, de celles qui incarnent ici (et ailleurs, d'une façon différente) les vertus de la RACE, s'est avisé un jour d'escalader son arbre généalogique. Pour y découvrir que son nom patronymique, comme bien d'autres de sa province natale, était d'origine germanique. Et, à partir de cette curiosité immédiate, il eut la révélation que son histoire locale reflétait un brassage de races, de populations, à l'image de la nation tout entière. Mélange dont les manuels scolaires, fussent-ils laïques et républicains, étaient loin de rendre compte par « nos ancêtres les Gaulois ». Celtes, Ligures, Francs, Goths, Vandales, Arabes — au 9^e siècle encore le muezzin appelait les fidèles à la prière du haut de la mosquée, en plein cœur de l'Auvergne — Ongres, Vikings, etc., s'étaient succédés sur notre sol. S'entretenant, certes, souvent, et l'histoire a surtout retenu les dates de batailles, mais s'accommodant bien plus à la longue, s'interpénétrant dans une symbiose continue de mœurs, de croyances, de techniques, de mariages mixtes. Creuset où s'est formé la nation française, comme bien d'autres, en des temps — ainsi les haut et bas Moyen Age — moins figés qu'on ne le laisse croire généralement.

Car l'histoire des hommes, considérée dans le temps, par-delà les flambées de haine, les choes des particularismes, les conquêtes des uns, les défaites des autres où vainqueurs et vaincus se révèlent à la longue avoir changé de camp ou pactisé, l'histoire des hommes fournit la plus grande leçon d'antiracisme.

Et tel raciste forcené, physiologique, qui en plein XX^e siècle, ne peut pas « sentir les Norafs » risquerait d'aggraver ses malaises en découvrant des Arabes parmi ses ancêtres.

Que les bip-bip joyeux des satellites, annonçant demain, ne nous bouchent pas les oreilles aux querelles de boutiques d'aujourd'hui. Elles mesurent le chemin parcouru dans le combat que l'homme mène contre lui-même et contre la matière. Il est long sans doute, car d'autres le menaient déjà hier, en des temps qui semblent avoir eu l'apanage de ces disputes sottes et cruelles.

Aussi en laisseront tirer la leçon par un homme du XIII^e siècle qui la donnait, déjà, à Louis IX (Saint Louis lui-même!) le sultan mongol Mongka : « Toutes religions, tous hommes sont doigts de la même main. »

ONCLE TOM.

maines de discipline», « semaines de gaieté », « semaines d'entraînement », « vagues d'hygiène », etc... successivement décrétées.

Mais que se passe-t-il en réalité dans les camps ? A Bossuet, selon des informations publiées dans la presse, les internés, tous musulmans, recevraient quotidiennement quatre ou cinq quarts d'eau pour la boisson, la toilette et le lavage du linge. Cette eau, puisée dans une mare, n'est pas désinfectée. Il n'y a pas de douches depuis plusieurs mois, et les poux ont fait leur apparition. La nourriture serait nettement insuffisante, et les brimades racistes continuelles.

Il n'est pas nécessaire de s'étendre longuement sur cette situation dramatique, qui évoque de si pénibles souvenirs.

La Croix a eu raison de souligner que les Français doivent regarder courageusement en face cette réalité, et réagir pour y mettre fin.

Nous n'oublions certes pas les attentats, l'insécurité, les difficultés de cette guerre, que M. Guy Mollet déclarait, il y a deux ans, « imbécile et sans issue ».

Précisément, la seule issue possible n'est-elle pas d'en finir avec la violence et la haine, source de violence et de haine, de rechercher par la négociation une entente satisfaisante pour tous ? D'en finir avec une situation (qu'on l'appelle guerre ou autrement) qui engendre de telles atteintes à la dignité des hommes et fait couler, de part et d'autre, tant de sang.

Ce qui se passe en Algérie est grave pour le renom de la France. Chacun de nous en est un peu responsable. Il dépend un peu de chacun que cela cesse.

► Le fil interrompu

Ayant refusé de soumettre le texte de son émission, « Au fil de la vie », à un contrôle préalable, Max-Pol Fouchet ne parlera plus à la télévision française. Depuis deux ans qu'il tenait ses livres propos hebdomadaires, il avait eu plusieurs fois des difficultés. Maintenant les choses sont claires. On n'a pas pardonné à Max-Pol Fouchet la phrase où il disait que « ce vieux peuple courageux — le peuple français — a été entraîné de mensonge en mensonge... »

Nos amis se souviennent du vibrant discours prononcé en mai dernier par Max-Pol Fouchet, à notre 9^e Journée Nationale. Il est membre du Comité d'Action de notre Mouvement. A la suite de la mesure prise contre lui, le Bureau National du M.R.A.P. a tenu à lui exprimer sa solidarité.

► Au "faciès..."

« Deux Nord-Africains blessent un sergent parachutiste : vingt-sept suspects arrêtés »...

Ce titre d'un journal du soir peut donner, dans sa brièveté, une idée des formes que prend en France la répression contre les travailleurs algériens.

Aujourd'hui, c'est peut-être plus facile, mais les erreurs sont encore possibles : un de nos amis, instituteur, israélite, nous signalait l'autre jour qu'il avait été arrêté à la sortie du métro dans une rafle d'Algériens. La forme de son visage l'avait rendu « suspect » : l'inspecteur, sans doute, s'était trompé de quelques années.

Ce n'est pas seulement dans des cas semblables que le racisme et l'arbitraire président à la répression.

Les interrogatoires, les perquisitions effectuées de jour et de nuit dans les logements des travailleurs algériens s'accompagnent trop fréquemment de violences et vexations que rien ne saurait justifier.

Nous signalions, dans notre dernier numéro, le cas de 196 immigrés algériens, arrêtés en France, où ils vivaient depuis de longues années, et transférés, en violation de la loi, dans des camps d'Algérie, où ils ne pouvaient donner signe de vie.

A la suite des protestations qui se sont élevées, un certain nombre d'entre eux ont été enfin interrogés en présence de leur avocat, après des semaines de détention.

Mais depuis, d'autres arrestations ont eu lieu dans toute la France. Et de nouveau, ces mesures frappent non pas des responsables d'attentats, mais des militants et dirigeants syndicalistes (C.G.T. ou C.F.T.C.), des étudiants, en général les immigrés les plus scolarisés, les plus cultivés, les plus susceptibles d'entretenir le dialogue avec les travailleurs et les intellectuels français.

De telles méthodes, répétons-le, ne peuvent qu'approfondir encore le fossé entre les populations française et algérienne, aggraver les incompréhensions et les haines. Elles sont contraires aux traditions comme aux intérêts de notre pays.

DE LITTLE ROCK A MAXTON

Le racisme est une des plaies de l'histoire des Etats-Unis ; il se profile dans les épopées du Far-West ou de la Guerre de Sécession, que les films de Hollywood ont popularisées. Certes, depuis les massacres de Peaux Rouges, des progrès considérables ont été faits pour les droits des « Coloured Men ».

Les incidents de Little Rock (Arkansas) à l'automne dernier — survenant un an après ceux de Clinton (Tennessee) — ont rappelé toutefois la mesure du préjugé raciste qui s'est opposé, avec des appuis officiels (gouverneur Faubus, sénateurs du Sud etc), à l'intégration des enfants noirs dans les écoles. Si la Garde Nationale est intervenue pour faire respecter ce qui n'était que l'expression de la plus élémentaire justice, l'absence de poursuites contre les responsables (suite page 3)

DRAME ALGERIEN

► Les camps

(suite de la page 1)

l'incarcérer — non dans la prison, mais dans un local isolé — pour « le faire parler » sans devoir en rendre compte à l'autorité supérieure, au moins pendant plusieurs jours...

« Ceci explique qu'il ait pu se produire à Alger, dans les neuf premiers mois de l'année 1957, au moins 3.000 disparitions (plusieurs estimations vont maintenant jusqu'à 5.000, mais 3.000 est un minimum certain) de personnes, qui avaient été arrêtées par l'armée ou la police et dont on n'a plus eu de nouvelles par la suite. Il en est une très connue, c'est celle de Maurice Audin, professeur de sciences. »

Beaucoup de ces disparus, indique-t-il encore, ont succombé sous les tortures ou ont été victimes d'exécutions sommaires, et certains affirment « que la baie d'Alger est un vrai « cimetière marin »... »

Une des manifestations les plus criantes de l'arbitraire qui règne en Algérie, c'est l'existence des camps dits d'hébergement où sont internés des milliers de « suspects ».

Dans une notice récemment éditée par les services psychologiques des forces françaises, le traitement infligé aux prisonniers est défini en termes assez étranges. Les internés sont classés en quatre catégories : « durs irrécupérables », « mous », « douteux » et « récupérables », tous étant des « intoxiqués ». La première phase de leur « rééducation » doit consister, paraît-il, à « désintégrer l'individu ». Pour cela, il est prévu d'« orchestrer savamment » leur intérêt au moyen de « se-



Ils n'acceptent plus de se mettre à genoux devant le K.K.K.

Il n'y a pas de cas, à notre connaissance, où, s'agissant de métropolitains, 27 personnes soient arrêtées pour retrouver deux coupables. Mais voilà, ces Algériens se ressemblent tous, n'est-ce pas?... Si ce n'est toi, c'est donc ton frère! Ils ont tous le même « faciès », comme on disait au temps de Vichy, à propos des juifs. Il y avait alors des inspecteurs spécialement entraînés à regarder les gens sous le nez.

OFFICE DE VOYAGES LAFAYETTE

Licence de Voyage N° 338

SEJOURS EN FRANCE ET A L'ETRANGER
CIRCUITS EN AUTOCAR

TOUS BILLETS : FER - AIR - MER LOCATION THEATRES

78. rue La Fayette VOYAGES ORGANISES P A R I S - I X^e

Entrée : 18, rue Bleue pour le 10 Anniversaire Tél. : PRO. 96-52

Métro : Cadet de l'indépendance d'Israël TAI. 68-23

En raison des nombreuses demandes, réservez dès maintenant vos places dans les nouveaux avions « Britannia » et les bateaux « Théodore Hertzl » et « Jérusalem » ainsi que vos chambres d'hôtel

Armand

MANTEAUX - TAILLEURS - VESTES
CABARDINES

48, Fbg Monmartre - 52, rue Lafayette
PARIS (9^e)

Métro : Le Peletier - Cadet

que se passe-t-il ?

(Suite de la page 2.)

des violences de septembre dernier les incite à recommencer. De nouveaux incidents se produisent. Des élèves noirs sont insultés et frappés, un attentat à la bombe est commis (le 3^e en deux mois) contre la présidente locale de l'« Association Nationale pour le progrès des gens de couleur » et une cartouche de dynamite est découverte par la police à l'École centrale secondaire de Little Rock. La Garde Nationale est rappelée...

Près de Maxton (Caroline du Sud) les membres du Ku-Klux-Klan ayant menacé une indienne fiancée à un blanc, un millier d'Indiens de la tribu des « Lumbee », irrités par des incidents racistes et défiés par le chef des « chevaliers du K.K.K. », jettent la panique dans un meeting qu'il présidait vêtu de la robe et de la cagoule de l'organisateur.

Certains ironisent sur cette séquence de western où les Indiens prennent le « sentier de la guerre ». Le passé n'est pas toujours à l'honneur des « Visages Pales » qui décimaient les tribus Peaux-rouges, volaient leurs terres et les parquaient dans des réserves.

La Statue de la Liberté qui se dresse dans le port de New-York et tourne le dos à l'Amérique aurait-elle peur de regarder les noirs et les Indiens — citoyens libres d'une libre nation ?

HIER ET AUJOURD'HUI

► Les Treize

Ils sont treize, maintenant, les fils de héros de la Résistance (fusillés ou morts en déportation) que le gouvernement a fait jeter en prison pour leur refus de servir sous les ordres du général Speidel.

Ils sont en prison, alors que, comme l'écrivait récemment le sénateur Debü-Bridel, ce général « dont les responsabilités directes dans l'exécution des résistants ont été établies facilement devant les tribunaux militaires français lors du procès d'Oberg, est reçu, cajolé et traité en ami dans maints salons de la société parisienne, qui se targuent de représenter la République et la Résistance ».

M. Debü-Bridel, qui fut membre fondateur du Conseil National de la Résistance écrit encore :

« Il ne saurait en aucun cas être question pour les porte-parole de la Résistance de couvrir des actes d'insubordination militaire, ni quelques défaillances devant le devoir de servir sa patrie. Mais à toute situation exceptionnelle doit correspondre une solution exceptionnelle. Il existe des cas de force majeure d'ordre moral. Celui-ci est incontestable. Nul ne saurait contraindre les fils des victimes à rendre les honneurs à l'assassin de leur père. Les drames cornéliens n'ont rien de plus bouleversant ni de plus angoissant que ce conflit. »

Les pouvoirs publics ne semblent pas pressés de faire juger les treize fils de « ces héros glorifiés chaque dimanche par nos ministres », car un tel procès serait, de toute évidence, le procès de Speidel et de la politi-

que « européenne » et belliciste dont il est le sinistre symbole.

Et l'on saura si la présence de Speidel en France signifie, après l'assassinat des pères, la condamnation des fils.

Il est vrai que le premier séjour du général hitlérien sur notre sol ne s'est pas terminé comme il l'avait prévu. Souhaitons qu'une fois encore, il n'ait pas le dernier mot. Les patriotes ont aussi leur mot à dire.

► N'exagérons rien

Dans un pur esprit scientifique et pour contribuer à la détente internationale, Bonn se propose cette année de faire toute la lumière sur la dernière guerre, de détruire toutes les légendes, de bannir les mots « massacres », « tortures », « extermination », mots indignes de l'Histoire allemande. Cette campagne, menée en secret pour ne pas troubler la sérénité et l'objectivité des chercheurs a déjà mis au jour des documents capitaux.

Ainsi le Dr Rhors écrit dans la revue « Nation-Europa » : « ...Bien entendu, à Flossenburg, comme à Dachau, pas un seul détenu n'a été gazé. Les corps qui furent incinérés dans le crématoire construit en 1942, provenaient des dures épidémies de typhus, toujours en extension, qui avaient été introduites en Allemagne et dans les camps par les ouvriers étrangers. Ces épidémies furent d'ailleurs le seul motif de la construction des crématoires. Si ces épidémies ont touché des masses tellement grandes qu'un chiffre considérable de morts en est résulté, seules peuvent en être rendues responsables la paresse et l'indifférence des habitants des camps... »

Ainsi Wolfgang Wetzling, ancien juge militaire S.S., pour expliquer le massacre de 208 soviétiques, hommes femmes et enfants, à Warstein, déclare : « Les déportés russes mangeaient trop... »

Devant de tels abus, devant un tel renversement de l'histoire, l'on comprend que le gouvernement fédéral se soit ému. Et si la victime était le peuple allemand en définitive ? Aussi le Dr Schaeffer, ministre de la Justice de Bonn, a-t-il d'ores et déjà déclaré son inquiétude devant « l'ampleur » des sommes réclamées par les victimes du nazisme soit 28 billions de marks. D'une part, dit-il, elles entraîneraient pour 1961 une dévaluation catastrophique du mark, et d'autre part, les preuves requises dans l'établissement de chaque dossier de réparation étaient « insuffisantes ». En somme, les beaux jours des prétendues victimes du nazisme sont finis. L'Allemagne n'a eu que trop à souffrir de leurs basses calomnies, de leurs honteuses prétentions.

Réparations ? Oui. Dans les limites raisonnables et si elles sont amplement justifiées.

La crédulité des bons Allemands comme MM. Rohrs, Westling et Schaeffer a des limites...

L'indignation de tous les anti-racistes, elle, n'en a pas.

► Avec un nom comme ça...

Des amis nous signalent, dans le dernier numéro de la revue « La Profession dentaire », un article signé R.C. Aulagnier, qui est une étonnante profession de foi.

Il s'agit en effet d'un article électoral, les chirurgiens-dentistes devant élire prochainement des membres du Conseil départemental de l'Ordre. De plus, l'auteur, quoi qu'avec certaines précautions, croit devoir faire apparaître des sentiments antisémites qui n'ont rien de commun (à notre connaissance) avec les problèmes de la profession dentaire.

Attaquant un ancien ministre de la Santé Publique, M. Aulagnier tente d'expliquer son

comportement (à son avis critiquable) par diverses considérations, et il ajoute :

« ... surtout avec un Rosenwald comme éminence grise... »

Ce seul nom d'un personnage parfaitement inconnu (peut-être même inexistant) et dont le mérite est d'avoir une consonnance juive, paraît à M. Aulagnier l'argument-massue pour convaincre ses lecteurs de la nocivité d'une politique.

On admirera ce procédé « habile » qui consiste, par l'artifice d'une allusion, à dire, sans dire, tout en disant... à faire le mal tout en se mettant à l'abri. Procédé qui n'est pas nouveau, d'ailleurs. Poujade, par exemple, l'emploi fréquent dans ses articles et ses discours, pour « montrer » la prétendue responsabilité des « métèques », des « juifs » dans tout ce qui va mal en France.

Nous ne doutons pas que les nombreux antiracistes de la profession dentaire sauront faire comprendre à M. Aulagnier que nous ne sommes plus au temps de Vichy. Quant à ses conseils, électoraux ou autres, ils en apprécieront la signification.

VIVRE EN PAIX

► 9000 et des millions

Plus de neuf mille savants du monde entier, parmi lesquels 36 lauréats du Prix Nobel, 101 académiciens des Etats-Unis, 216 académiciens soviétiques, viennent d'adresser à l'O.N.U. une pétition demandant l'arrêt immédiat des explosions atomiques.

« Chaque essai de bombe nucléaire, déclarent-ils, augmente la quantité d'éléments radioactifs au-dessus de chaque partie du monde. Chaque élévation du taux de radioactivité porte préjudice à la santé des êtres humains dans le monde entier, et porte atteinte au patrimoine génétique humain, de sorte que cela aboutit à une augmentation du nombre des enfants sérieusement déficients dans les générations futures. »

Cette prise de position apporte un argument décisif aux millions d'hommes qui, dans tous les pays, luttent pour la détente internationale, pour la coexistence pacifique. Elle donne sa pleine signification au plan Rapacki de désatomisation de l'Europe centrale (Pologne, Tchécoslovaquie, Allemagne de l'Est et de l'Ouest), et aux récentes propositions soviétiques tendant à l'organisation d'une conférence « au sommet » et à la création de « zones de paix » tant au nord de l'Europe qu'au Proche et Moyen Orient.

Des voix de plus en plus nombreuses s'élèvent, exprimant la volonté des peuples d'en finir avec la menace d'une guerre atomique suspendue sur eux, et de voir se multiplier dans le monde, les échanges économiques, culturels et humains.

Actuellement, des avions américains chargés de bombes H sillonnent en permanence notre ciel, et il est question d'organiser sur notre sol des rampes de lancement de fusées atomiques qui feraient de notre pays une poudrière et une cible. Les Français ont donc toutes les raisons de s'intéresser particulièrement à l'avenir de la paix. C'est ce qui explique le succès de la consultation populaire lancée par le Mouvement de la Paix, demandant à chaque citoyen de se prononcer sur ce texte :

« Je déclare m'opposer à l'installation sur le sol français des rampes de lancement de fusées. Je demande une initiative du gouvernement français pour la négociation entre les Etats du Pacte Atlantique et ceux du Pacte de Varsovie, en vue de mesures de désarmement et de détente. Le Parlement, dépositaire de la souveraineté nationale, doit se prononcer sur la question des rampes de lancement qui met en jeu la vie de la France. Chaque député, chaque conseiller de la République doit, dans un débat parlementaire et par un vote, prendre ses responsabilités ».

Le carnet de D. L.

Emile KAHN

Le décès soudain d'Emile Kahn, président de la Ligue des Droits de l'Homme, a profondément ému les républicains de ce pays, à qui il donnait, depuis un demi-siècle, l'exemple d'une combativité sans défaillance, d'un infatigable dévouement à la cause de la liberté, de la justice et de la fraternité.

Malgré son grand âge et les troubles de sa santé, il participait avec tant d'ardeur à toutes les batailles généreuses, il apportait si volontiers son irremplaçable concours aux manifestations de notre Mouvement, que nous avons peine à croire éteinte cette grande voix qui fit vibrer d'innombrables auditeurs.

Nos amis garderont le souvenir de ses interventions sur les tribunes du V.R.A.P., que ce soit à une Journée Nationale, pour l'anniversaire d'Emile Zola, contre le réarmement allemand, pour la paix en Algérie ou contre les méfaits des racistes de Little Rock, que ce soit à la Mutualité, à l'Hôtel Moderne ou dans cette salle des Sociétés Savantes, où, aimait-il à rappeler, il avait participé aux premières manifestations de la Ligue.

L'autre jour encore, il nous téléphonait pour s'excuser de ne pouvoir être présent à la réception organisée pour célébrer notre victoire sur Tixier-Vignancour et les producteurs des « Nouveaux Maîtres ». Il parlait pour une tournée de conférences dans le Midi. C'est au cours de ce voyage, précisément, qu'il est mort, en militant, en luttant, comme il avait vécu.

« Droit et Liberté » et ses lecteurs se joignent aux condoléances que le président Lyon-Caen a exprimées au nom de notre Mouvement, à Mme Suzanne Collette-Kahn et au Comité Central de la Ligue des Droits de l'Homme.

Georges HUISMAN

C'est un grand homme de cœur et de culture que nous perdons en la personne de Georges Huisman, décédé le 28 décembre à la suite d'une longue et pénible maladie.

Conseiller d'Etat, ancien directeur des Beaux-Arts, il partagea sa vie entre le service de la Justice et la défense des valeurs artistiques de notre pays. Et il n'est pas de cause généreuse à laquelle il n'ait apporté, passionnément, le soutien de son savoir et de son talent.

Membre du Comité d'Honneur du M.R.A.P., il comptait parmi les fondateurs et les plus fidèles amis de notre Mouvement. A chacune de nos manifestations, de nos campagnes, il tenait à nous exprimer son complet accord, regrettant, dans la dernière période, de ne pouvoir se trouver parmi nous.

Il appartenait au jury du Prix de la Fraternité, fondé par le M.R.A.P., et c'est lui qui, pour la première fois, présenta ce Prix à la Télévision Française.

Avec le M.R.A.P. nous exprimons notre douloureuse sympathie à Mme Huisman et à la famille de notre regretté ami.

Nous avons appris avec une vive émotion le décès du jeune Amos BAGELFER, fils de nos amis Ginette et Moïse Bagelfer, tombé le 8 janvier en Algérie, à l'âge de 26 ans. Nous exprimons à nos amis les condoléances du M.R.A.P., de « Droit et Liberté » et de tous les antiracistes, qui verront dans ce deuil cruel, une nouvelle raison de lutter pour que cesse en Algérie cette tragique effusion de sang.

FABRIQUE DE CONFECTION EN TOUS GENRES

Ets AJATEX

77, rue Rambuteau - PARIS (1^{er})
49, Bld de Sébastopol
Tél. : GUTenberg 42-55

Métro : Rambuteau et Etienne-Marcel

CORSAGES - JUPES - ROBES

T. I. S.

TRICOTAGE INDUSTRIEL DE LA SEINE

Téléphone : GOB. 71-34

16, rue Boussingault, PARIS-13^e

★ Aidez le M. R. A. P. ★ Aidez le M. R. A. P. ★

Le placement des Cartes d'Amis du MRAP pour 1958 est commencé. Un antiraciste de la région de Nice nous écrit à ce sujet :

« Vous avez bien fait de faire appel à mon concours pour vous aider dans votre noble tâche. Bien que je sois installé loin de Paris, je suis avec intérêt vos efforts pour le Droit et la Justice. Croyez que je suis de cœur avec vous. Je vous adresse un modeste mandat pour vous remercier de l'envoi de votre Carte d'Ami. »

Voici la liste des dons que nous avons reçu depuis la parution de notre dernier numéro :

Slucki : 3.000 ; Ciekowski : 10.000 ; Si-

mon : 30.000 ; Jean Bloch (Maison La Vallière) : 10.000 ; Edelman : 2.000 ; Loubienga : 500 ; Dr Hundwald : 1.000 ; Meyer : 2.000 ; David Kahan : 5.000 ; Maurice Kahan : 10.000 ; Kornblut : 20.000 ; Tricolor : 10.000 ; Section Anvers : 3.500 ; Anonyme : 5.000 ; Zyngerman : 2.000 ; Beaumerder : 1.000 ; Somen : 1000 ; Szmul : 5000 ; Cot : 3.000 ; Kleinmine : 500 ; Sachs : 1.000 ; Berne : 5.000 ; Thérèse Schenker : 3.000 ; Salomon : 3.000 ; Golstein : 10.000 ; Glikman : 5.000 ; Gluzman : 10.000 ; Anonyme : 2.000 ; Luftman, Rosenberg : 5.000 ; Murawiek : 5.000 ; Picard (Lyon) : 15.000 ; Mincis : 1.000 ; Félix Leroy : 10.000 ; Kesler : 25.000 ; Philipp : 20.000 ; Baulip : 20.000 ; Doboin : 3.000 ; Didier : 25.000 ; Lévy Paul : 6.000 ; Lévy Frères :

10.000 ; Tiss : 30.000 ; Francis Lazard : 5.000 ; Knopf : 20.000 ; Orégo : 5.000 ; Molino : 500 ; Minos : 10.000 ; Azenac : 3.000 ; Windman : 3.000 ; Herman (Lille) : 1.000 ; Arbitourer : 10.000 ; Zuckerman : 5.000 ; Dr Veisleib : 1.000 ; Bakner : 20.000 ; Scarloui : 10.000 ; Mme Clara : 80.000 ; Kautel : 10.000 ; Karpik : 10.000 ; Anonyme : 10.000 ; Gotelf : 5.000 ; Gasoch : 5.000 ; Ida Fischman : 1.000 ; Krikowski : 1.000 ; Espiard : 1.000 ; Perelman : 1.000 ; Kon : 500 ; Dancyger : 300 ; Grostern : 10.000 ; Belin : 5.000 ; Valentin : 10.000 ; Anonyme : 5.000 ; Mme Kahan : 10.000 ; Max Jacobs : 5.000 ; Strilrever : 10.000 ; Rotbard : 10.000 ; Sylvaïn Haber : 1.000 ; S. Blum : 500 ; UJRE de Lille : 5.000 ; Société Zlochow : 5.000.

LES ANTIRACISTES CÉLÈBRENT DANS L'ALLÉGRESSE

la victoire du M.R.A.P. sur Tixier-Vignancour et les producteurs des "Nouveaux Maîtres"

L'ARGEMENT diffusée par la presse, la nouvelle s'est répandue comme une traînée de poudre parmi nos amis proches et lointains : le M.R.A.P. est acquitté; son action contre « Les Nouveaux Maîtres » est reconnue légitime; Tixier-Vignancour a perdu son procès.

L'importance de cette victoire peut se mesurer en pensant à la situation créée si notre Mouvement, condamné, avait eu à payer les 35 millions réclamés par les producteurs du film antisémite ou même les 500.000 francs exigés par le verdict du Tri-

bunal de 1^{re} instance. Les antisémites auraient été sans aucun doute encouragés à aller plus loin, à faire de nouveaux films, de nouvelles pièces excitant à la haine. Un coup très dur aurait été porté à la cause antiraciste.

Mais la cause antiraciste a triomphé. Il fallait que se retrouvent les artisans de ce succès, pour en tirer les enseignements et pour aller de l'avant. L'année commence bien pour le M.R.A.P., l'année de la 10^e Journée Nationale.

Donc, le 21 janvier, une foule nombreuse de personnalités, de mili-

tants, d'amis du M.R.A.P. emplissait les salons de l'Hôtel Moderne. Nombre d'entre eux évoquaient la bataille menée contre « Les Nouveaux Maîtres », il y a sept ans, lorsque dans tout Paris et en province, la campagne se développa pour empêcher la projection de ce film néfaste

Louise JACQUIER, MAURIER, SARDA, CRAISSAC, IMERGLIK et DYMLNSTAJN.

LES AVOCATS REPONDENT...

Après avoir remercié l'assistance, notre secrétaire général Charles PALANT donne la parole au président LYON-CAEN qui, interrompu plusieurs fois par de vifs applaudissements prononce l'allocution que nous publions par ailleurs.

Puis les trois avocats du M.R.A.P., en quelques phrases émues répondent tour à tour à l'hommage qui leur a été rendu.

« Je suis très heureuse d'avoir plaidé dans ce procès, déclare M^{lle} Nicole FRIED, car je suis en tout points d'accord avec les idées défendues par le M.R.A.P. »

« Je me souviens de l'occupation, enchaîne M^{lle} Jacques MERCIER : nous sommes un certain nombre à avoir fait le serment, alors, que jamais on ne nous diviserait sous le prétexte de la race, de la couleur ou de la religion.

« Aujourd'hui, où le racisme et le fascisme renaissent, c'est un devoir de se joindre au M.R.A.P. dont

tre les juifs, un troisième contre les Arabes, il n'y a qu'un racisme, indivisible, déclare-t-il. Parce qu'il mutilé des hommes, quels qu'ils soient, nous devons nous dresser contre lui : tel est le sens que j'ai voulu donner à ma plaidoierie... »

Et c'est dans une atmosphère de joie que se termine la soirée, une joie qui donne à chacun la volonté de redoubler d'efforts dans le combat de tous les jours, pour œuvrer à de nouveaux succès.

LES MESSAGES

Diverses personnalités, empêchées de participer à la réception avaient tenu à se solidariser avec le M.R.A.P. par des messages, dont Charles Palant donna lecture.

« Toutes mes félicitations, et mes regrets de ne pouvoir être parmi vous... » écrit le président Jean PAUL-BONCOUR.

L'amiral MUSELIER ajoute à ses félicitations ce commentaire :

« Le jugement de la Première Chambre de la Cour d'Appel nous donne entièrement satisfaction, reconnaît notre bonne foi et notre droit d'user de tous les moyens légaux pour défendre les intérêts dont notre Association a pris la charge. Vous pouvez compter sur mon appui total dans la lutte contre ceux qui cherchent à semer la haine entre les Français ».

« Je me réjouis avec vous, écrit le pasteur VOGE, du résultat de votre action dans l'affaire des « Nouveaux Maîtres », qui constitue un précédent heureux ».

Et le sénateur Henry TORRES : « J'ai été très heureux de la brillante victoire que vous avez remportée... Elle atteste qu'il y a encore des juges à Paris ».

Quant au président de la Communauté Israélite du Mans, il exprime en termes chaleureux la satisfaction et la pleine solidarité de celle-ci.

Parmi les nombreux autres messages de félicitations qui sont parvenus au M.R.A.P., citons ceux de M. Jean CASSOU, directeur du Musée National d'Art Moderne; Mme RABATE; MM. DESSON et P. COT, députés; du général PETIT, sénateur; des professeurs Jacques CHAPELON, Marcel PRENANT, Marc-André BLOCH, Marcel COHEN; des écrivains Edmond FLEG, Pierre PARRAF, Francis JOURDAIN; de M. Félix BRUN, président de l'Association Républicaine des Anciens Combattants, de M^{lle} Joe NORDMANN et MORANNE, avocats à la Cour.

L'allocution du président LYON-CAEN

(Suite de la page 1.)

fêtons. Il faut voir plus haut et plus loin.

En réalité, la Cour, en rejetant les prétentions de notre adversaire, a consacré le triomphe de la cause humaine et généreuse pour laquelle le M.R.A.P. lutte depuis des années, de la fraternité entre les hommes et de l'égalité entre les peuples. De cette lutte, le procès n'est qu'un épisode. Ne nous y trompons pas — et la seule intervention de Tixier-Vignancour aux côtés de l'adversaire et le ton de sa plaidoierie, suffisaient à le prouver — c'est l'action et la raison d'être de notre Mouvement qui étaient en cause, et qui sortent de l'arrêt de la Cour justifiées et victorieuses.

Cet arrêt est un hommage rendu à notre action, qui n'est pas celle de partisans politiques, mais d'hommes attachés avant tout à la fraternité humaine.

Il résulte de la décision que notre intervention fut légale et salutaire. Et puisque, dit l'arrêt, une association a le droit de défendre les intérêts dont elle a pris la charge, à condition de n'user ni de violence, ni de menace, ne sommes-nous pas en droit d'en conclure que nous serions éventuellement fondés à prendre la même attitude dans les mêmes circonstances, dans d'autres occasions, quand nous verrons faire appel aux haines et discriminations raciales, quand nous verrons mis en cause et foulés aux pieds les principes dont le M.R.A.P. s'est institué le défenseur.

La première décision avait créé une situation éminemment paradoxale: le M.R.A.P. ayant dénoncé, flétri, réussi à faire disparaître de l'écran une production xénophobe, et raciste, c'est lui qui se trouvait frappé. Les racistes impunis; un mouvement antiraciste som-

mé par la justice de financer leurs œuvres : c'était un défi au bon sens.

La Cour y a mis fin.

Dirai-je que, pour un vieux magistrat, blanchi sous le harnais, qui a voué 50 ans de sa vie au culte de la justice et du droit, c'est une particulière satisfaction — et aussi un grand réconfort — de voir la position prise dans cette affaire par la magistrature française, à l'heure où la carence du pouvoir exécutif laisse acclamer au théâtre le nom d'un antisémite-type, condamné et fusillé pour trahison — où l'autorité gouvernementale laisse sévir à nouveau, sans l'inquiéter, le racisme fasciste qui guette sa revanche.

MM. les Avocats, soyez félicités pour le succès que vous avez remporté en faisant entendre la voix de la justice et de la raison; soyez remerciés pour l'aide dévouée, désintéressée et si utile que vous nous avez apportée !

Grâce à vous, la preuve est faite de l'efficacité et de la puissance de notre Mouvement, auquel je souhaite de voir se rallier le plus grand nombre de vrais républicains et de démocrates sincères.

Une preuve nouvelle est apportée que, dans notre pays de France, dans le pays des Droits de l'Homme, de l'abbé Grégoire et de l'affaire Dreyfus, quand une grande cause est juste, comme celle de la tolérance, de l'égalité entre les hommes et du respect de la dignité humaine, et quand elle rencontre d'énergiques défenseurs, comme vous l'avez été à la barre, mes chers amis, et comme le sont les animateurs de notre Mouvement, malgré les obstacles qui peuvent se dresser sur sa route et les nuages qui peuvent un temps l'obscurcir, cette cause finit tôt ou tard par triompher.

LES PERSONNALITES

Parmi les personnalités présentes, citons : le professeur Edmond VERMEIL, le général TUBERT, ancien député-maire d'Alger; MM. René CERF-FERRIERE, ancien président du groupe de la Résistance à l'Assemblée Consultative; LEGITIMUS, président de la Solidarité Antillaise; Mme Denise DECOURDEMANCHE, secrétaire générale de l'Association des Familles de Fusillés et Massacés de la Résistance; Albert YODINE et B. ADAM, représentant l'Union des Juifs pour la Résistance et l'Entr'aide; Adolphe ESPIARD, ancien directeur du ministère des Anciens Combattants; BOSSI, secrétaire de la Fédération Nationale des Déportés et Internés Résistants et Patriotes; BERCOVICI, président de l'Association des Anciens Combattants Juifs 1914-1918; Mme Marie-Louise



Une vue des Salons de l'Hôtel Moderne pendant la réception.

KAHN, de l'Amicale d'Auschwitz; MM. AGARD, représentant M. Albert Bayet et la Ligue de l'Enseignement Jean ROIRE, directeur des éditions du Chant du Monde, et enfin, de nombreux avocats, parmi lesquels nous avons reconnu : Maîtres BREITMAN, GAMBIER, Marc et Marie-

l'action vient d'être couronnée d'un succès éclatant ».

Enfin, M^{lle} Marcel MANVILLE, membre du Bureau National de notre Mouvement, souligne la nécessité de combattre à la fois toutes les formes du racisme. « Il n'y a pas un racisme contre les noirs, un autre con-

L'arrêt de la Cour d'Appel

Voici quelques-uns des considérants par lesquels la Première Chambre de la Cour d'Appel a précisé sa position:

Considérant qu'en admettant même que le Mouvement contre le Racisme ait exagéré la portée du caractère antisémite ou xénophobe du film, on ne saurait en tout cas considérer qu'il ait agi de mauvaise foi, dans l'intention de nuire à la société intime, outrepassant ainsi, comme l'ont estimé les premiers Juges les droits de la critique objective;

Considérant en effet que la lettre circulaire du 26 septembre 1950 fait appel aux sentiments patriotiques et humains de son destinataire à qui elle demande de ne pas se prêter à semer la haine entre les hommes; qu'elle ne contient aucune menace caractérisée contre sa personne ou contre ses biens;

Considérant que la société Les Artisans du film associés n'ayant pas rapporté la preuve qui lui incombait de la réalité des menaces et en tout état de cause de la relation entre ces

menaces et le préjudice dont elle prétend avoir souffert.

PAR CES MOTIFS

Déclare le Mouvement contre le Racisme, l'Antisémitisme et pour la Paix recevable et bien fondé en son appel;

Déboute en conséquence la société « Les Artisans du film associés » de ses demandes fins et conclusions;

La condamne aux dépens de première instance et d'appel dont distraction en ce qui le concerne au profit de M^{lle} Gottrand, avoué, aux offres de droit.

BRASILLACH quitte (enfin) l'affiche

« Voilà une pièce que beaucoup, beaucoup de juifs devraient venir écouter, pour parfois mieux se connaître... »

La revue de Bardèche, *Défense de l'Occident*, formulait, il y a quelques semaines, cette aimable invitation dans un article consacré à « La Reine de Césarée ».

Tout le cynisme des racistes est là : non contents de calomnier bassement, d'exciter sans scrupule à la haine, ils voudraient encore que leurs victimes les applaudissent.

Il est vrai que l'objectif essentiel des « collabos » et autres fascistes était, ces derniers temps, de remplir à tout prix la salle du Théâtre des Arts.

A tout prix, c'est bien le mot. Les représentations publiques étant interdites, à la suite des manifestations de la Résistance et des antiracistes, des dizaines de milliers d'invitations furent envoyées dans Paris, par la poste, un peu au hasard, puis-

THEATRE DES ARTS
66, Rue Richelieu TRU. 14-15
95-12

Monsieur et Madame

sont invités à la REPRÉSENTATION PRIVÉE

de

LA REINE DE CÉSARÉE

de Robert BRASILLACH

N°

Prix des Places : 400 à 1.200 Francs

Il est à noter à la suite de la représentation de cette création

L'inutile invitation

que nombre de nos amis en ont reçu, et certains même trois ou quatre.

Malgré ces efforts, les résultats furent piteux. Les lecteurs de Rivarol, d'Aspects de la France (et de Défense de l'Occident) s'étant mobilisés, ils purent, sous la protection de la police et des groupes de choc fascistes, assurer cinq ou six soirées. Mais le nombre des spectateurs s'amenuisait constamment.

Or, le contrat qui liait Alice Cocéa à la directrice du théâtre, Mme Roubé-Jansky, prévoyait que la recette devait atteindre une moyenne quotidienne de 100.000 francs, faute de quoi la pièce serait retirée. Les « amis de Robert Brasillach » tentèrent alors de gonfler artificiellement cette recette : il y eut des soirs où, pour 200 billets achetés, une centaine de spectateurs à peine se trouvait dans la salle. Pourtant, de plus en plus souvent, le montant des locations tombait à quelque 20 ou 30.000 francs.

C'est dans ces conditions que Mme Roubé-Jansky a exigé le retrait de la pièce. Mais Alice Cocéa et ses amis voulaient prolonger encore ce fiasco, tandis que la presse vichyste, dans une campagne savamment orchestrée, criait au succès.

Il fallut une décision de Justice. Alice Cocéa était défendue (comme par hasard) par l'avocat de Pétain, Isnorni. Les juges ont donné raison à Mme Roubé-Jansky : « La Reine de Césarée » quittera l'affiche le 19 février.

Une fois de plus, la preuve est faite que l'antisémitisme, en France ne fait pas recette.

Cet épilogue réjouira tous ceux qui, dès le premier jour, ont appelé les choses par leur nom : Robert Brasillach un traître, et sa pièce une ignominie.

IL Y A 60 ANS

DE L'AFFAIRE DREYFUS A L'AFFAIRE ZOLA

J'Accuse...! LETTRE AU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE Par ÉMILE ZOLA

LETTRE A M. FÉLIX FAURE... Président de la République... Monsieur le Président...

Avec le talent qu'on lui connaît et qui lui a valu le Prix Interallié en 1956, Armand Lanoux, dans « Bonjour Monsieur Zola » (Éditions Amiot-Dumont) a tracé du célèbre écrivain un portrait étonnamment vivant.

Il a bien voulu nous autoriser à reproduire ici, à l'occasion du 60^e anniversaire de « J'accuse », quelques-unes des pages où il raconte comment fut écrit et publié ce pamphlet magistral, qui devait jouer un rôle décisif dans l'Affaire Dreyfus.

— Esterhazy est acquitté ! jette Zola, rentrant chez lui en coup de vent.

— Alors ? dit Alexandrine. — Il faut amener l'affaire devant les civils ! nous avons souvent dit, en parlant de ces bandits, « Ils n'oseront pas ». Et ils ont osé. Ils oseront toujours. Je vais publier une telle brochure qu'ils seront obligés de me traîner aux Assises !

Il se met au travail, la nuit du 11 au 12, et toute la journée du 12. Il est libre. Il est son propre éditeur. Mathieu Dreyfus et Reinach l'ont largement informé. On a prétendu qu'ils avaient fait plus. Cela ne tient pas : la lettre, dans sa forme et son souffle, est entièrement de lui. Soudain, une idée naît : si la brochure était publiée par Vaughan, la diffusion serait plus rapide et plus puissante. Vaughan, soit. Mais il y a Clémenceau !

— Clémenceau m'inquiète, dit franchement Zola à Reinach. Vous ne croyez pas qu'il est capable de me voler mon idée ? Je ne serai tranquille que lorsque la lettre sera publiée !

Le 12 au soir, à l'Aurore, une conférence réunissait Vaughan, Bernard Lazare, Georges Clémenceau, Reinach... La voix blanche, les mains tremblantes, Zola lisait :

— ...Un conseil de guerre vient, par ordre, d'oser acquitter un Esterhazy, soufflet suprême à toute vérité, à toute justice... A qui donc dénoncerai-je la tourbe malfaisante des vrais coupables, si ce n'est à vous, le premier magistrat du pays ?... Un homme néfaste a tout mené, à tout fait, c'est le colonel du Paty de Clam, alors simple commandant. Il est l'affaire Dreyfus entière... Il apparaît comme l'esprit le plus fumeux, le plus compliqué, hanté d'intrigues romanesques, se complaisant aux moyens

sur son visage un brusque flot de lumière et surprendre ainsi son crime, dans l'émoi du réveil... Il y a bien le ministre de la Guerre, le général Mercier dont l'intelligence semble médiocre ; il y a bien le chef de l'Etat-Major, le général de Boisdeffre, qui paraît avoir cédé à sa passion cléricale, et le sous-chef de l'Etat-Major, le général Gonse, dont la conscience a pu s'accommoder de beaucoup de choses. Mais, au fond, il n'y a d'abord que le commandant du Paty de Clam, qui les mène tous, qui les hypnotise, car il s'occupe aussi de spiritisme, d'occultisme...

Zola continue : le conseil de guerre de 1894, le néant de l'acte d'accusation, le désaccord des experts, la présentation clandestine de la pièce secrète, et le crime : la condamnation.

Il souffle. Il regarde les visages perdus dans la fumée, surpris par le silence.

— Ça va, Zola, ça va, continuez, dit Clémenceau.

par Armand LANOUX

— Et nous arrivons à l'affaire Esterhazy. Trois ans se sont passés...

Le polémiste avance, comme dans ses romans, d'un pas lourd de paysan, de chasseur, gens qui vont loin.

— Les recherches dureront de mai à septembre 1896, et ce qu'il faut affirmer bien haut, c'est que le général Gonse était convaincu de la culpabilité d'Esterhazy, c'est que le général de Boisdeffre et le général Billot ne mettaient pas en doute que le fameux bordereau fut de l'écriture d'Esterhazy... Mais l'émoi était grand, car la condamnation d'Esterhazy entraînait inévitablement la révision du procès Dreyfus ; et c'était ce que l'état-major ne voulait à aucun prix.

— C'est ça, mais plus compliqué, chuchote Reinach.

— Tout est toujours plus compliqué, bougonne Clémenceau.

— Remarquez que le général Billot n'était compromis dans rien, il arrivait tout frais. Il pouvait faire la vérité. Il n'osa pas, dans la terreur sans doute de l'opinion publique. Ce ne fut là qu'une minute de combat entre sa conscience et ce qu'il croyait être l'intérêt patriotique... Comprenez-vous cela ! Voici un an que le général Billot, que des généraux de Boisdeffre et Gonse savent que Dreyfus est innocent, et ils ont gardé pour eux cette effroyable chose. Et ces gens-là dorment, et ils ont des fem-

mes et des enfants qu'ils aiment ! Une lueur brille dans l'œil de Clémenceau.

Picquart maintenant, son envoi en Tunisie, la dénonciation d'Esterhazy par Mathieu Dreyfus, les violences d'un Esterhazy d'abord affolé, puis reprenant son audace.

— Dès lors, le duel va avoir lieu entre le lieutenant-colonel Picquart et le lieutenant-colonel du Paty de Clam, l'un le visage découvert, l'autre masqué.

Voici près de vingt minutes que Zola lit. Ces hommes assistent à un singulier phénomène : la pétrification historique de ce qu'ils ont vécu.

— Qui dit discipline dit obéissance. Lorsque le ministre de la Guerre, le grand chef, a établi publiquement, aux acclamations de la représentation nationale, l'autorité absolue de la chose jugée, vous voulez qu'un conseil de guerre lui donne un formel démenti ?...

Zola continue, dans le seul bruit des becs sifflants du gaz.

Il est tard. On entend les rumeurs de l'imprimerie. Une salamandre rougit. Un coursier apporte les épreuves. Après les poignées de main qui ont suivi sa péroration, tout à l'heure, Zola craint et doute. Il trouve lourde la partie dialectique, amphigourique la partie véhémence. Il a toujours été un féroce critique de lui-même.

Les dreyfusards, jusqu'alors timides et inquiets, sont attentés. Mais Clémenceau estime J'accuse dans sa valeur d'arme. Et il apprécie surtout cette fin qui frappe à coups redoublés, cette fin de lettre qui rejoint les Catilinaires :

J'accuse le lieutenant-colonel du Paty de Clam d'avoir été l'ouvrier diabolique de l'erreur judiciaire, en inconscient, je veux le croire, et d'avoir ensuite défendu son œuvre néfaste, depuis trois ans, par les machinations les plus saugrenues et les plus coupables.

J'accuse le général Mercier de s'être rendu complice, tout au moins par faiblesse d'esprit, d'une des plus grandes iniquités du siècle.

J'accuse le général Billot d'avoir eu entre les mains les preuves certaines de l'innocence de Dreyfus et de les avoir étouffées, de s'être rendu coupable de ce crime de lèse-humanité et de lèse-justice, dans un but politique et pour sauver l'état-major compromis.

J'accuse le général de Boisdeffre et le général Gonse de s'être rendus complices du même crime... J'accuse le général de Pellieux et le commandant Ravary d'avoir fait une enquête

scélérate... J'accuse les trois experts en écritures, les sieurs Belhomme, Varinard et Couard, d'avoir fait des rapports mensongers et frauduleux... Je n'ignore pas que je me mets sous le coup des articles 30 et 31 de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 qui punit les délits de diffamation. Et c'est volontairement que je m'expose...

J'attends.



Monsieur Zola était passionné de photographie

— Je n'aime pas le titre, Zola, pas assez mordant. Et Clémenceau écrit en grosses lettres :

J'ACCUSE

— Il n'est pas question de Henry ? dit Lazare. Pourtant, Henry...

— Aucune importance, coupe Clémenceau.

Et tandis que les typos mettent en page, tirent les morasses qui filent bientôt dans les salles de rédaction et que les presses commencent à rouler, Zola rentre chez lui, se couche, très las, sur le dos. Il ne peut s'endormir, les yeux ouverts sur la nuit.



Dreyfus devant le tribunal militaire

des romans feuilletons, les papiers volés, les lettres anonymes, les rendez-vous dans les endroits déserts... les femmes mystérieuses qui colportent, de nuit, des preuves accablantes. C'est lui qui imagine de dicter le bordereau à Dreyfus : c'est lui qui rêva de l'étudier dans une pièce entièrement revêtue de glaces ; c'est lui que le commandant Forzinetti nous représente armé d'une lanterne sourde, voulant se faire introduire près de l'accusé endormi, pour projeter

Emile Zola contre le racisme

L'antisémitisme, si violemment déchainé à l'occasion de l'affaire Dreyfus, provoquait la colère de Zola. Dans « J'accuse », il le dénonce avec vigueur :

« On s'épouvante devant le jour terrible que vient de jeter l'affaire Dreyfus, ce sacrifice humain d'un « sale juif » !... »

« C'est un crime que de s'être appuyé sur la presse immonde, que de s'être laissé défendre par toute la fripouille de Paris, de sorte que voilà la fripouille qui triomphe insolument, dans la défaite du droit et de la simple probité... »

« C'est un crime d'avoir accusé de troubler la France ceux qui la veulent généreuse, à la tête des nations libres et justes, lorsqu'on ourdit soi-même l'impudent complot d'imposer l'erreur, devant le monde entier. »

« C'est un crime d'égarer l'opinion, d'utiliser pour une besogne de mort cette opinion qu'on a pervertie, jusqu'à faire délirer. »

« C'est un crime d'empoisonner les petits et les humbles, d'exaspérer les passions de réaction et d'intolérance, en s'abritant derrière l'odieuse antisémitisme, dont la grande France libérale des droits de l'homme mourra, si elle n'en est pas guérie... »

LE PEUPLE FRANÇAIS N'EST PAS ANTISEMITE

Déjà, le 16 mars 1896, il publiait dans Le Figaro un long article intitulé : « Pour les juifs », dont voici quelques extraits :

« Depuis quelques années je suis la campagne qu'on essaie de faire contre les juifs, avec une surprise et un dégoût croissants. Cela m'a l'air d'une monstruosité, j'entends une chose en dehors de tout bon-sens, de toute vérité et de toute justice, une chose sotté et aveugle, qui nous ramènerait à des siècles en arrière, une chose enfin qui aboutirait à la pire des abominations, une persécution religieuse ensanglantant toutes les patries. »

« Et je veux dire... « Il y a une poignée de fous, d'imbéciles ou d'habiles qui nous crient chaque matin : « Tuons les juifs, mangeons les juifs, massacrons, exterminons, retournons aux bûchers et aux dragonnades ! » Voilà qui est bien choisir son moment ! Et rien ne serait plus bête si rien n'était plus abominable !... »

« Faut-il que notre petit peuple de France soit un bon peuple, et sage, et honnête, pour ne pas écouter ces appels quotidiens à la guerre civile, pour garder sa raison au milieu de ces excitations abominables, cette demande journalière du sang d'un juif ! »

JEUNESSE, SOIS TOUJOURS AVEC LA JUSTICE !

En décembre 1897, dans sa célèbre « Lettre à la Jeunesse », il posait, avec inquiétude, la question :

« Des jeunes gens antisémites, ça existe donc, cela ? Il y a donc des cerveaux neufs, des âmes neuves, que cet imbécile poison a déjà déséquilibrés ? Quelle tristesse, quelle inquiétude pour le vingtième siècle qui va s'ouvrir ! Cent ans après la déclaration des droits de l'homme, cent ans après l'acte suprême de tolérance et d'émancipation, on en revient aux guerres de religion, au plus odieux et au plus sot des fanatismes !... »

« Ils sont les ouvriers attendus, et voilà déjà qu'ils se déclarent antisémites, c'est-à-dire qu'ils commenceront le siècle en massacrant tous les juifs, parce que ce sont des concitoyens d'une autre race et d'une autre foi ! Une telle entrée en jouissance, pour la Cité de nos rêves, la Cité d'égalité et de fraternité ! »

« Si la jeunesse en était vraiment là, ce serait à sangloter, à nier tout espoir et tout bonheur humain... »

Et c'était alors son appel vibrant : « Jeunesse, jeunesse ! sois toujours avec la justice. Si l'idée de justice s'obscurcissait en toi, tu traîs à tous les périls... »

ON DEM. POUR 58, APPRENTI DICTATEUR...

UN coup d'Etat de droite en France en 1958 ? C'est l'heureux pronostic du « Bulletin de liaison des Industriels et Banquiers Anglais » ; ce document précise : « *Beaucoup d'observateurs étrangers à Paris sont convaincus que la quatrième République ne durera pas au-delà de 1958* ».

Les oracles de « Hyde Park » ont-ils quelques chances de s'accomplir ?

A l'image du passé

Si l'on vous faisait l'insigne honneur de vous inviter à l'une des réunions de la « Phalange Française » vous pourriez réaliser ce vieux rêve des magiciens et des enfants : remonter dans le temps. En franchissant le seuil d'une porte vous retrouveriez au même instant 14 ans en arrière.

Deux jeunes gens vêtus de l'uniforme des anciennes « sections d'assaut » vous saluent à votre entrée d'un « heil » sonore ponctué par un claquement de bottes impeccables ; rien n'est négligé, leur uniforme est bien celui des « chemises brunes », pas même la croix de fer ne manque, et l'illusion serait parfaite si le teint rose de leur visage de dix huit ans n'apportait une note un peu fautive à cette reconstitution historique.

Vont-ils entonner le « Deutschland über alles » ? Non. Mais le « chef » Charles Luca, secrétaire général de ce mouvement grand-guignolesque prend la parole et dénonce « l'étranger ». L'ennemi public : le juif. Dès lors Luca n'aura plus à faire preuve d'aucune imagination, il se contentera de citer tout au long de son « discours » le « grand théoricien », *der bitter Adolf*.

La « Phalange Française » n'est que l'une des nombreuses organisations factieuses ; elle a néanmoins le mérite d'être la plus... originale.

De Jeanne d'Arc à Poujade

L'hebdomadaire « Artaban » a l'ambition d'être le « porteur drapeau pour un véritable rassemblement de tous les nationaux ». Cette feuille fasciste énumère les futurs membres de cette Sainte-Alliance : l'U.D.C.A. de Poujade, le P.P.R., de Biaggi, l'Association Jeanne-d'Arc, de Weygand, les mouvements monarchistes (Xavier Vallat et Pierre Boutang), le Comité de Défense des Peuples Opprimés (sic), l'Union des Intellectuels Indépendants, présidée par l'avocat Pierre Leroy, Jeune Nation, le Rassemblement National de Tixier-Vignancour.

En effet, les liens ne manquent pas entre ces différents groupes... et quelques autres encore.

Un exemple : au « Rassemblement National », le torchon brûle en ce moment. Tixier-Vignancour refuse de soutenir, pour la prochaine élection de Marseille, le candidat du « Rassemblement », le Dr Moreau, et il apporte

Napoléon et Du Guesclin

Ce Parti Patriote Révolutionnaire a pour « chef » l'avocat Jean-Baptiste Biaggi, ancien chef des corps francs F.F.L., puis militant R.P.F., fondateur des « Volontaires de l'Union Française », et il groupe environ 250 adhérents. Son programme ? « Prendre le pouvoir et gouverner seul : c'est la vocation démocratique (!) naturelle d'un parti. »

Si Biaggi est Corse et sait s'en prévaloir, le député (ex-poujadiste) Le Pen sait lui aussi mettre en valeur ses origines :

« *Comme mon compatriote Du Guesclin, à la tête des grandes compagnies...* » C'est ainsi que le chef du « Mouvement National Combattant » (M.N.C.) débutait son discours qui devait clôturer l'été dernier la fameuse « Caravane Le Pen » à travers la France. « Grandes Compagnies », c'est bien là le terme qui à notre avis convient le mieux aux membres de cette caravane...

Le « Bulletin des Industriels Anglais » le reconnaît, et il avance le nom de M. Soustelle qui, lui, est « un homme d'un autre calibre ». Il faut bien constater que certaines positions prises à l'extrême-droite et même au centre de l'Assemblée Nationale, à propos notamment du problème algérien, concourent également à créer un climat d'hostilité au régime républicain, d'intolérance et de haine à l'égard des hommes de gauche, déchaînant ainsi des passions favorables aux pires aventures.

C'est dans un tel état d'esprit que s'est déroulé, il y a quelques semaines, salle Pleyel, un meeting où parlaient Georges Bidault (cité plus haut), Jacques Soustelle et André Morice, et au cours duquel l'assistance interrompit une allusion à M. Mendès-France par les cris : « au poteau ! » « à mort ! ».

Au « poteau ! », « traître ! », « à mort ! », « sale juif ! » : ces mêmes cris ont retenti également à l'Assemblée Nationale tandis que M. Mendès-France prononçait son discours sur la Loi-Cadre, de même qu'ils saluaient, au Centre des Intellectuels Catholiques MM. Maurice Schumann et Raymond Aron.

« Depuis la Libération, nous avons connu des débats houleux, souligne dans L'Express M. André Philip, mais c'est la première fois que l'on voit réapparaître l'état d'esprit qui avait animé l'extrême droite au moment du ministère Blum, et qui avait caractérisé la campagne de haine et de violence qui avait abouti à la mort de Salengro ». Et il ajoute : « C'est le même esprit que nous voyons réapparaître à la Chambre, en attendant de le voir de nouveau se manifester dans la rue. »

« Hitler n'était pas assez antisémite... » Il n'est pas possible de par-

Mensuel - 15 Novembre 1957 - 2^e année
LE NUMÉRO : 50 francs



Directeur Politique Charles LUCA. Chef de la Phalange Française

Voici le titre (qui est déjà tout un programme) du journal de la « Phalange Française » : « Fidélité » (au nazisme, bien entendu).

son concours à l'« Indépendant » Fraissinet. D'autre part, plusieurs membres du Comité directeur du « Rassemblement » viennent de l'abandonner, pour rejoindre le dernier-né des partis « nationaux », le P.P.R.

Peut-être convient-il de s'arrêter plus longuement sur ce M.N.C. que sur les groupes précédents. Avec Le Pen, nous y trouvons J.-M. Demarquet, autre député élu sur une liste de Poujade (après avoir été candidat sur une liste du « Rassemblement Na-

lional »), Roger Delpay et Jean-Pierre Reveau... Sans doute n'est-il pas supérieur numériquement aux autres groupes factieux. Mais alors que les autres méprisent toute théorie et affirment avec « le Duce » : « le fascisme est d'abord action », le M.N.C. a cette particularité non pas de posséder un programme, mais d'avoir décidé d'en posséder un.

Fondé par Jacques Sidos, qui fut chef de la milice sous l'occupation, le « Mouvement Jeune Nation » détient le record de l'hystérie.

On voit souvent son signe de ralliement (une croix dans un cercle) sur les murs de Paris. Ses tracts et ses affiches appellent à lutter « contre le marxisme et les métèques », « contre les moujiks et les peaux-rouges ». Au cours d'une réunion Pierre Sidos (frère de l'autre) a déclaré : « Hitler n'était pas assez antisémite, car il admettait des aryens d'honneur ».

Un certain climat

Réprouvés par l'ensemble de l'opinion publique en raison de leurs méthodes brutales et de leur caractère ouvertement fasciste, ces divers groupements ont sans doute peu de chances de parvenir à leurs fins. Ils aident toutefois à créer un climat anti-républicain, raciste, antisémite dont d'autres pourraient profiter, et leurs groupes de choc sont disponibles pour une « action », quelle qu'elle soit, contre la République.

LES MAGASINS

« Au Muguet »

ROBES - MANTEAUX - TAILLEURS

NOUVEAUTÉS

vous présentent leurs dernières

CREATIONS PARISIENNES

dans leurs nombreuses succursales

DE PARIS ET DE PROVINCE

LA SELECTION DANS L'ABONDANCE

DES PRIX SANS CONCURRENCE

Direction et Ateliers :

146, rue du Faubourg-Poissonnière - PARIS-IX^e

Téléphone : TRU. 64-64, 64-65, 64-66

CINEMA

L'Inde en mouvement (Aparajito)

Voici un film qui renverse l'idée qu'on nous donne habituellement de l'Inde : un pays statique, attaché à ses traditions, divisé en sociétés bien cloisonnées, les castes.

On assiste, ici, à la transformation de la population indienne, libre depuis peu du joug colonial : elle abandonne sa culture traditionnelle, pour se tourner vers l'avenir, représenté par la culture scientifique des Occidentaux. Cette transformation est personnifiée par le jeune « Aparajito » (invaincu). Pas de concession à l'exotisme, utilisé par les cinéastes européens n'ayant vu que l'aspect extérieur de la vie péninsulaire. Sous nos yeux défilent les images d'une campagne nue, desséchée, de maisons dénuées de ce confort dont nous sommes friands.

Vision symbolique, un grand pont dont l'arche de fer enjambe l'immense fleuve : il paraît à chaque nouveau chapitre de la vie de l'enfant, il est le progrès qui, regardé avec assurance, mais piété, le fleuve sacré, image de la tradition.

A travers les péripéties du récit, apparaissent les aspects de la vie de l'Inde.

D'abord la famille traditionnelle, pieuse et résignée, le père, la mère et l'enfant, unis dans la tendresse, vivent dans une sobriété voisine de la gêne. A la mort du père, son fils ne se satisfait pas de la sécurité modeste que lui promet une vie de prêtre ; il est possédé de la soif d'apprendre. Il n'est pas le seul. Nous faisons connaissance, à Bénarès, avec tous les jeunes gens qui ont remplacé la vie religieuse de leurs aînés par le travail intellectuel. Aussi, il n'est pas de sacrifice trop grand pour le jeune « invaincu » qui travaille de

nuit pour payer ses frais d'études ; il ne cède qu'un moment à la facilité, poussé par un camarade riche. Il reprend vite la lutte : équilibre, volonté, privations, pour pénétrer dans le monde de la science d'accès difficile, mais bienveillant, et qui donne au jeune homme d'éblouissantes joies.

Pendant qu'il force l'accès du paradis de la connaissance, la mère, douce sacrifiée, riche d'un sentiment maternel violent mais pudique, meurt de privations.

Histoire attachante et pleine d'ingénuité que celle de ce jeune indien : s'il pénètre le domaine des connaissances de l'Occident, il ignore encore l'apreté, la violence, l'ambition pour les biens matériels et l'appât du gain. Traditionnelle, est encore cette Inde nouvelle par sa tendresse, sa douceur, sa résignation.

Pas de révolte devant le riche vauré dans son confort, chez qui l'enfant et sa mère sont devenus quelque temps domestiques : ils signifient leur réprobation par la fuite. Pas de révolte non plus devant les difficultés. Nulle part, on n'aperçoit la moindre trace d'hostilité : un monde où l'enfant confiant ne rencontre que des professeurs compréhensifs, où la mère, protégée par sa dignité, peut éloigner la tentation facile d'un remariage doré ou d'autres encore... Ce manque de réalisme, est ce qui fait la faiblesse du film.

Par ailleurs, il souffre de suivre pas à pas un ouvrage romanesque, probablement important. Le nombre des événements fait perdre de l'intensité à l'émotion qui se dégage de certaines situations. Combien fut plus poignant, plus combatif, cet autre film indien : « Deux hectares de terre » ! Combien plus proches et plus réels nous apparaissent ses misérables paysans !

Mais tel qu'il est, c'est une œuvre honnête. Il nous laisse l'heureuse impression d'être entré en contact avec un peuple pacifique, bienveillant, marchant vers son perfectionnement.

Solange PERRIER.

Un nouveau film sur l'AFFAIRE DREYFUS

Sous le titre « *l'accusé* », on annonce la sortie prochaine aux Etats-Unis d'un film retraçant l'affaire Dreyfus.

Verrons-nous ce film en France ? La firme productrice, la Metro Goldwin Mayer, ayant demandé au ministre de la Défense Nationale la collaboration de l'armée française pour tourner certaines séquences, s'est vu opposer un refus. Motif : « Il est inopportun de rappeler ces événements. »

Selon un journal du soir, la projection de ce film en France risquerait d'être empêchée pour ce même motif.

LE CINE-CLUB
AMITIE

Le ciné-club antiraciste

VOUS CONVIE A SA

SOIREE CINEMATOGRAPHIQUE

du Jeudi 30 janvier 1958 à 20 h. 45

Salle de l'Entrepôt - 21, rue Yves-Toudic (Métro : République)

AU PROGRAMME :

Le grand film américain qui dénonce le mac-carthysme

AU CŒUR DE LA TEMPETE

de Daniel PARADASH - avec Bette DAVIS

Président : Yves CIAMPI

